

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

Direction générale des finances publiques

Arrêté du 28 mars 2019 portant nomination du commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne et près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'ordre des experts-comptables et réglementant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 56,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Franck Lévêque est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables d'Auvergne, en remplacement de M. Philippe Riquer.

Article 2

M. Franck Lévêque est nommé commissaire du Gouvernement près le conseil régional de l'ordre des experts-comptables de Rhône-Alpes, en remplacement de M. Philippe Riquer.

Article 3

Le présent arrêté est publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 28 mars 2019.

Pour le ministre et par délégation :
*La sous-directrice des professionnels
et de l'action en recouvrement,*
VÉRONIQUE RIGAL